

Réunion de la commission de presse Moscou, le 27 mars

C'est dans le cadre du bâtiment des rives de la «Moskva», qui hébergera le centre de presse lors des Jeux de la XXIIe Olympiade, que se sont réunis, toute la journée du 27 mars, les membres de la commission de presse. Tous les membres présents s'estimèrent satisfaits des nombreuses décisions délicates qui y furent adoptées quant à la couverture par la presse des épreuves de cet été.

Parmi les principales décisions, retenons celles autorisant tous les CNO reconnus à accrédi-ter des journalistes aux Jeux, même si les athlètes de leur pays n'y participent pas. Les critères habituellement retenus, à savoir l'importance du CNO en question et de sa délégation aux Jeux, seront appliqués pour arrêter le contingent attribué à chaque pays. De plus, le délai définitif de soumission des accrédi-tations pour les journalistes a été reporté au 1er juin. Un sous-comité, qui doit se réunir à Lausanne le 2 juin, sera chargé d'étudier toute modification à apporter dans la répartition des quotas afin de tenir compte des accrédi-tations non attribuées et des nouvelles demandes.

Les autres décisions adoptées au cours de la réunion portaient, notamment, sur les points suivants:

- le COJO étudiera la possibilité de délivrer des visas aux journalistes, dont la validité -couvrira la période du 28 juin au 6 août. La question de l'établissement de documents de remplacement, dans le cas où un journaliste se trouverait dans l'impossibilité de se rendre aux Jeux, sera également abordée.
- il ne sera plus exigé des journalistes qu'ils paient leur logement à l'avance. Afin que la réservation de leurs chambres soit effective, les représentants de la presse devront verser, avant le 1er juin, un dépôt correspondant au prix de cinq nuitées (90 roubles pour l'hôtel Ros-sia, 120 pour l'hôtel Cosmos).
- le COJO s'efforcera d'obtenir de meilleures conditions pour la location de véhicules.

- le COJO contrôlera les installations destinées à la presse dans les stades de football à Moscou, Leningrad, Kiev et Minsk et augmentera, le cas échéant, le nombre de places pour la presse.
- le COJO, qui s'est engagé à fournir les plans des installations disponibles, se penchera sur les propositions portant sur des améliorations à apporter aux installations de presse pour les épreuves d'athlétisme et de natation.

Outre le centre de presse, dont l'aménagement interne est en cours d'achèvement, les membres de la commission de presse ont inspecté les principaux sites sportifs de la capitale soviétique.

A l'issue de la réunion, les membres de la commission purent s'entretenir librement avec M. Ignati T. Novikov, président du COJO de Moscou, au cours d'une réception organisée par ce dernier. M. Novikov ne manqua pas de faire remarquer que la réunion fut la première manifestation olympique que Moscou accueillait cette année.

Dans son allocution, M. Novikov devait souligner la volonté du COJO de respecter scrupuleusement les principes régissant le Mouvement olympique, tels que stipulés dans la «Charte Olympique». Evoquant l'issue des réunions du CIO à Lake Placid, il déclara que le souci du CIO de voir les Jeux se dérouler dans une atmosphère appropriée avait été dûment porté à la connaissance des autorités soviétiques. Il insista, en outre, sur le fait que, du point de vue des organisateurs, le déroulement des Jeux de la XXIIe Olympiade ne devait en aucune façon être lié à des événements politiques.

En conclusion, M. Novikov adressa ses remerciements aux membres de la commission et au Directeur du CIO pour le travail qu'ils avaient accompli. Il déclara, qu'à son avis, la décision adoptée contribuerait largement à garantir une couverture objective des Jeux de la XXIIe Olympiade.

La prochaine réunion de la commission de presse, prévue avant l'ouverture des Jeux de la XXIIe Olympiade, se déroulera à Moscou le 10 juillet à 14 h. 30 à la maison des syndicats.

